

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 15-10-2020

N° DE DEPOT : 083516

N° GESTION : 2011B12860

N° SIREN : 532867256

DENOMINATION : QWANT

ADRESSE : 7 rue Spontini 75116 Paris

MILLESIME : 2018



Qwant

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Qwant

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Qwant,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Qwant relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 23 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Événements postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels qui décrit les mesures envisagées par votre société lui permettant de couvrir ses besoins en trésorerie dans les douze mois suivant l'émission de ce rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 6 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Franck.Sebag

Signé numériquement par
Franck.Sebag
DN : cn=Franck.Sebag,
email=franck.sebag@fr.ey.com
Date : 2020.04.06 15:34:25
+02'00'

Franck Sebag

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	17 348 100	9 806 643	7 541 457	8 257 063	- 715 606
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	358 003		358 003	1 087 721	- 729 718
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	681 640	133 065	548 576	271 630	276 946
Autres immobilisations corporelles	1 834 175	1 234 691	599 484	470 838	128 646
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence	565 756		565 756		565 756
Autres participations	1 220 189	130 350	1 089 839	1 216 987	- 127 148
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés				467 852	- 467 852
Prêts					
Autres immobilisations financières	724 554		724 554	470 955	253 599
TOTAL (I)	22 732 419	11 304 749	11 427 670	12 243 046	- 815 376
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	125 423		125 423		125 423
Clients et comptes rattachés	2 408 134	50 000	2 358 134	1 532 547	825 587
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs				172 564	- 172 564
. Personnel				9 353	- 9 353
. Organismes sociaux				2 222	- 2 222
. Etat, impôts sur les bénéfices	2 047 842		2 047 842	2 719 525	- 671 683
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	383 780		383 780	943 462	- 559 682
. Autres	6 141 706	2 798 454	3 343 252	1 123 533	2 219 719
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	47 915		47 915	11 968 972	-11 921 057
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	3 038 311		3 038 311	3 387 493	- 349 182
TOTAL (II)	14 193 110	2 848 454	11 344 656	21 859 671	-10 515 015
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)	6 850		6 850	3 698	3 152
TOTAL ACTIF (0 à V)	36 932 379	14 153 203	22 779 176	34 106 415	-11 327 239

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 28 357)	28 357	27 715	642
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	27 644 191	26 592 513	1 051 678
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-17 010 029	-8 426 782	-8 583 247
Résultat de l'exercice	-13 852 856	-8 583 247	-5 269 609
Subventions d'investissement	230 553	288 709	- 58 156
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	-2 959 784	9 898 908	-12 858 692
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	169 850	3 698	166 152
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	169 850	3 698	166 152
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles	30 917	28 989	1 928
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	16 953 369	17 370 391	- 417 022
. Découverts, concours bancaires	455 221		455 221
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	1 135 945		1 135 945
. Associés	2 000	2 000	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 978 093	4 984 732	- 6 639
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	481 289	575 105	- 93 816
. Organismes sociaux	771 069	629 263	141 806
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	269 832	115 821	154 011
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 457		3 457
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	96 188	326 441	- 230 253
Autres dettes	391 730	171 067	220 663
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	25 569 110	24 203 809	1 365 301
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	22 779 176	34 106 415	-11 327 239

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	4 594 737		4 594 737	2 972 819	1 621 918	54,56
Chiffres d'affaires Nets	4 594 737		4 594 737	2 972 819	1 621 918	54,56
Production stockée						
Production immobilisée			3 106 923	2 137 105	969 818	45,38
Subventions d'exploitation			56 450	312 093	- 255 643	-81,91
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				15 669	- 15 669	-100
Autres produits			107 722	21 886	85 836	392,20
Total des produits d'exploitation (I)			7 865 832	5 459 573	2 406 259	44,07
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			7 340 636	8 083 913	- 743 277	-9,19
Impôts, taxes et versements assimilés			146 724	153 957	- 7 233	-4,70
Salaires et traitements			5 416 549	4 086 464	1 330 085	32,55
Charges sociales			1 821 135	1 189 645	631 490	53,08
Dotations aux amortissements sur immobilisations			5 561 176	1 891 977	3 669 199	193,93
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges			163 000		163 000	N/S
Autres charges			169 267	71 141	98 126	137,93
Total des charges d'exploitation (II)			20 618 486	15 477 096	5 141 390	33,22
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-12 752 654	-10 017 524	-2 735 130	27,30
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			45	4 716	- 4 671	-99,05
Reprises sur provisions et transferts de charges			3 698		3 698	N/S
Différences positives de change			4 271	11 297	- 7 026	-62,19
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			8 014	16 014	- 8 000	-49,96
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 684 497	3 698	2 680 799	N/S
Intérêts et charges assimilées			160 592	26 741	133 851	500,55
Différences négatives de change			720	107 295	- 106 575	-99,33
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			2 845 809	137 734	2 708 075	N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 837 794	-121 720	-2 716 074	N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-15 590 449	-10 139 244	-5 451 205	53,76

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	149 223	7 486	141 737	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 185 381	552 831	632 550	114,42
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	1 334 604	560 317	774 287	138,19
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	514 759	18 773	495 986	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	978 056	508 628	469 428	92,29
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 492 815	527 401	965 414	183,05
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-158 210	32 916	- 191 126	580,65
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 895 803	-1 523 081	- 372 722	24,47
Total des Produits (I+III+V+VII)	9 208 451	6 035 904	3 172 547	52,56
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	23 061 307	14 619 150	8 442 157	57,75
RESULTAT NET	-13 852 856	-8 583 247	-5 269 609	61,39
Dont Crédit-bail mobilier	532 711	336 546	196 165	58,29
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes Légales 2018

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 22 779 176,47 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -13 852 855,93 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Règles et méthodes comptables

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'ANC n° 2014-03 mis à jour par le Règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Tous les frais de constitution, de premier et second établissements, d'augmentation de capital et d'opérations diverses sont passés en prime d'émission sur l'exercice où ils sont engagés.

- Concessions, brevets et droits similaires

Ce poste comprend des logiciels de gestion (comptabilité et paye) acquis auprès de l'éditeur. Il fait l'objet d'un amortissement à compter de sa date d'acquisition (PCG, art. 331-3 I), sur une durée d'utilisation réelle estimée à 12 mois.

Un logo a été mis en service en 2014. Il contribue, avec d'autres dépenses, au développement de l'image de marque de Qwant.

Enfin, le poste comprend plusieurs développements informatiques mis en service.

Chaque actif est valorisé à son coût de production, c'est-à-dire la somme des dépenses pouvant lui être directement attribué et qui sont nécessaires à la création, la production et la préparation de l'actif afin qu'il soit en mesure de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction (PCG, art. 321-17). Sont donc à prendre en compte dans les immobilisations en cours les coûts :

- de conception détaillée (analyse organique),
- des prestataires techniques ayant contribué au développement et au design des 4 actifs technologiques,
- des salariés spécifiquement affectés à la phase de développement du site : salaires bruts, charges sociales et fiscales,
- de dépôt des brevets,

En sont donc exclus, les coûts indirects liés au fonctionnement de l'entreprise.

- Production Immobilisée

Le compte « Production Immobilisée » a pour objet de faire apparaître la valeur des immobilisations non terminées à la fin de l'exercice.

Le compte « Production Immobilisée » comprend trois actifs technologiques distincts :

Qwant B2C : il s'agit du moteur de recherche grand public qui par nature et dans le cadre de son environnement concurrentiel est en développement permanent. Son amortissement débutera à compter de la mise en ligne publique des modules intégrés au site Qwant.com. Les modules en cours de développement à la clôture correspondent principalement au développement de la V4 de QWANT. Ils seront amortis sur une durée de 3 ans, qui correspond au délai estimé d'obsolescence des technologies utilisées.

Qwant B2B : il s'agit des outils de veille et d'identification de prospects mis à disposition des entreprises. Leur amortissement débutera à compter de leur commercialisation. Les modules en cours de développement correspondent principalement à des

applications de recherche (API) de développement dédié à d'importants acteurs du e-commerce enfin à la version 2 du shopping. Ils seront amortis sur une durée de 3 ans, qui correspond au délai estimé d'obsolescence des technologies utilisées.

Qwant B2B-B2C : il s'agit du socle technologique commun au moteur de recherche grand public et aux outils à destination des entreprises. Son amortissement débutera au moment de son utilisation commerciale, c'est-à-dire à la date la plus tôt entre la mise en ligne des modules site Qwant.com interagissant avec le B2B et la commercialisation des outils à destination des entreprises. Il sera amorti sur une durée de 3 ans, qui correspond au délai estimé d'obsolescence des technologies utilisées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Agencements, aménagements, installations	de 03 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Primes liées au capital

Les primes d'émission figurant au bilan représentent la différence entre la valeur nominale des actions émises et le montant des apports reçus en numéraire lors de l'émission de ces actions.

Sont portés aussi dans ces postes :

- les Bons de Souscription d'Actions ;
- les Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise émis par la société ;
- la prime d'émission d'action consécutive à la conversion des obligations.

Revenus

En 2017 et 2018, le chiffre d'affaires est principalement issu de la vente de bandeaux publicitaires.

Operations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

Engagement de retraite

Les engagements ne sont pas considérés comme significatifs à ce jour et ne sont pas valorisés par conséquent.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Evènement significatifs intervenus au cours de l'exercice

En janvier 2018, Monsieur Chalon a quitté ses fonctions de directeur général. Pour le remplacer, Monsieur Messenger a été embauché en juin 2018.

La société a quitté ses locaux situés 28 rue de l'Université à 75006 Paris pour s'installer dans de nouveaux locaux, 7 rue Spontini à Paris. Le siège social y a été transféré. Nous avons d'ailleurs transféré le siège social dans ces nouveaux locaux.

Les nouveaux services ont été lancés en 2018 :

- Qwant Pay, service de paiement en ligne dématérialisé,
- Qwant Music, moteur de recherche dédié à la musique,
- Masq by Qwant, système de gestion sécurisée de données personnelles,
- Qwant Maps.

Nous avons également, en mai 2018, créé une filiale aux Pays-Bas, Qwant NL.

Nous avons signé, en mai 2018, avec la Métropole Nice Côte d'Azur, une convention de partenariat qui va nous permettre de devenir le vecteur privilégié de communication des données publiques de la Région.

Le 28 août 2018,

- Monsieur Léandri a exercé 40 800 BSPCE-Novembre 2014 émis lors de l'Assemblée Générale du 12 novembre 2015
- Monsieur Léandri a exercé 8 003 BSA-Février 2013 émis lors de l'Assemblée Générale du 31 janvier 2013
- Monsieur Léandri a exercé 8 374 BSA-Février 2013 émis lors de l'Assemblée Générale du 31 janvier 2013.

De ce fait, le capital a atteint, ce jour, la somme de 28 286,69€.

Le 12 septembre 2018,

- Monsieur Massière a exercé 3 000 BSPCE-Novembre 2014 émis lors de l'Assemblée Générale du 8 décembre 2014.
- Monsieur Massière a exercé 4 000 BSPCE-Janvier 2016 émis lors de l'Assemblée Générale du 8 décembre 2014.

De ce fait, le capital a atteint, ce jour, la somme de 28 356,69€

Evènements postérieur à la clôture

Le renouvellement de la convention avec la société Microsoft va nous permettre de développer de façon importante notre chiffre d'affaires. En effet, elle va permettre de développer des partenariats susceptibles de maximiser la fréquentation de notre site et d'élargir nos ressources publicitaires.

En mai 2019, nous avons lancé Qwant Cause qui permet aux internautes de partager leurs intérêts et d'apporter leurs soutiens aux actions sociales et environnementales. Qwant Cause permet de s'impliquer dans une démarche sociale et responsable.

Le 22 mars 2019 et le 11 juin 2019, la BEI nous a accordé le versement d'une troisième tranche du prêt consenti le 24 décembre 2015, pour un montant de 5 millions d'Euros.

Une augmentation de capital est prévue en février 2020 ce qui permet d'assurer la continuité d'exploitation de la société sur les 12 prochains mois.

L'épidémie de coronavirus (déclaration de l'OMS du 30 janvier 2020) et des mesures décidées par le gouvernement, ont conduit notre société à adapté son activité et son organisation afin de maintenir la continuité de nos activités et de nos services et qu'il est difficile d'en estimer précisément les impacts.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	14 306 447		3 399 657
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	308 368		374 810
Autres installations, agencements, aménagements	10 400		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 306 413		1 670 556
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 625 181		2 045 366
Participations évaluées par équivalence			568 656
Autres participations	1 336 337		65 572
Autres titres immobilisés	467 852		245 194
Prêts et autres immobilisations financières	470 955		253 599
TOTAL	2 275 145		1 133 020
TOTAL GENERAL	18 206 772		6 578 043

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			17 706 104	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels		1 538	681 640	
Autres installations, agencements, aménagements			10 400	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		1 153 194	1 823 775	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		1 154 732	2 515 816	
Participations évaluées par équivalence		2 900	565 756	
Autres participations		181 720	1 220 189	
Autres titres immobilisés		713 046		
Prêts et autres immobilisations financières			724 554	
TOTAL		897 666	2 510 499	
TOTAL GENERAL		2 052 399	22 732 419	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	4 961 663	4 844 980		9 806 643
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	36 738	96 327		133 065
Installations générales, agencements divers	10 400			10 400
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	835 576	619 869	231 153	1 224 291
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	882 713	716 196	231 153	1 367 756
TOTAL GENERAL	5 844 376	5 561 176	231 153	11 174 399

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	4 844 980				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	96 327				
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	619 869				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	716 196				
TOTAL GENERAL	5 561 176				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	3 698	163 000 6 850	3 698	163 000 6 850
TOTAL Provisions	3 698	169 850	3 698	169 850
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	119 350 50 000 131 808	11 000 2 666 646		130 350 50 000 2 798 454
TOTAL Dépréciations	301 158	2 677 646		2 978 804
TOTAL GENERAL	304 856	2 847 496	3 698	3 148 654
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		163 000 2 684 497	3 698	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	724 554		724 554
Clients douteux ou litigieux	50 000	50 000	
Autres créances clients	2 358 134	2 358 134	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	2 047 842	2 047 842	
- T.V.A	383 780	383 780	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	3 500	3 500	
- Divers			
Groupe et associés	6 136 883	6 136 883	
Débiteurs divers	1 323	1 323	
Charges constatées d'avance	3 038 311	3 038 311	
TOTAL GENERAL	14 744 326	14 019 772	724 554
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	30 917	30 917		
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	455 221	455 221		
- plus d'un an	16 953 369	378 564	16 404 805	170 000
Emprunts et dettes financières divers	1 135 945	1 135 945		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 978 093	4 978 093		
Personnel et comptes rattachés	481 037	481 037		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	771 069	771 069		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	269 832	269 832		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	3 457	3 457		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	96 188	96 188		
Groupe et associés	2 000	2 000		
Autres dettes	391 730	391 730		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	25 569 110	8 994 305	16 404 805	170 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	426 647			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières CREANCES Créances clients et comptes rattachés Autres créances (dont avoirs à recevoir : 1 203) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	 1 059 067 1 203
TOTAL	1 060 270

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes (dont avoirs à établir : 334 559)	 33 950 617 894 749 673 334 559
TOTAL	1 736 076

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	3 038 311	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	3 038 311	

Composition du capital social

Capital et primes

A la clôture de l'exercice, le capital social se compose de

- 1 163 041 actions de catégorie « AO1 », qui constituent des action ordinaires ;
- 615 704 actions de préférence de catégorie « AO2 » ;
- 262 314 actions de préférence de catégorie « A1 » ;
- 127 576 actions de préférence de catégorie « A2 » ;
- 448 195 actions de préférence de catégorie « B1 » ;
- 218 839 actions de préférence de catégorie « B2 » ;
- 0 actions de préférence de catégorie « EIB » ;

soit au total 2 835 669 actions d'une valeur nominale de d'un centime d'euro (0,01 €) chacune intégralement souscrites et libérées.

L'évolution du nombre et de la valeur des actions depuis le 31 décembre 2016, ainsi que celle du montant du capital et de la prime d'émission est donnée dans le tableau suivant :

	Nombre d'actions	Nominal	Capital	Prime d'émission	Prime d'émission Conv d'oblig	BSA	BSPCE
31 décembre 2017	2 771 492	0,01	27 715	25 669 820	911 088	9 707	1 898
BSA Février 2013	16377	0,01	164	411 116	0	0	0
BSA Janvier 2017	0	0,01	0	0	0	520	0
BSPCE Novembre 2014	47800	0,01	478	640 042	0	0	0
Total mouvements de l'exercice	64 177	0	642	1 051 158	0	520	0
31 décembre 2018	2 835 669	0	28 357	26 720 978	911 088	10 227	1 898

L'évolution du capital social au cours de l'exercice s'explique par l'exercice de BSA et de BSPCE.

Le 28 août 2018,

- Monsieur Léandri a exercé 40 800 BSPCE-Novembre 2014 émis lors de l'Assemblée Générale du 12 novembre 2015
- Monsieur Léandri a exercé 8 003 BSA-Février 2013 émis lors de l'Assemblée Générale du 31 janvier 2013
- Monsieur Léandri a exercé 8 374 BSA-Février 2013 émis lors de l'Assemblée Générale du 31 janvier 2013.

De ce fait, le capital a atteint, ce jour, la somme de 28 286,69€.

Le 12 septembre 2018,

- Monsieur Massière a exercé 3 000 BSPCE-Novembre 2014 émis lors de l'Assemblée Générale du 8 décembre 2014.
- Monsieur Massière a exercé 4 000 BSPCE-Janvier 2016 émis lors de l'Assemblée Générale du 8 décembre 2014.

Au 31 décembre 2018, le capital s'élève à la somme de 28 356,69€

Primes liées au capital social

A l'issue des mouvements intervenus sur les capitaux propres, le poste primes d'émission se décompose en :

- Primes d'émission d'actions 26 720 978 €
- Prime de conversion d'obligations en actions 911 088 €
- Primes liées au capital social - prix émission des BSA 10 227 €
- Primes liées au capital social - prix émission des BSPCE 1 898 €

Bons de souscription

Les actionnaires ont voté au cours de l'assemblée générale du 9 janvier 2012 l'adoption d'un plan de bons de souscription d'actions (BSA) et de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BCPCE). L'intégralité des bons votés dans le cadre de ce plan ont été attribués en totalité.

Les actionnaires ont voté au cours de l'assemblée générale du 27 septembre 2012 l'adoption d'un plan de bons de souscription d'actions (BSA) et de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE). L'intégralité des bons votés dans le cadre de ce plan ont été attribués au 31 décembre 2012 : 80 000 BSA et 85 000 BSPCE.

Les actionnaires ont voté au cours de l'assemblée générale du 31 janvier 2013 à autoriser le président à émettre des plans de bons de souscription d'actions (BSA). En vertu de cette autorisation, le président a émis 11 plans dont les caractéristiques sont reprises dans le tableau présentant les plans et leur impact potentiel en matière de dilution.

Les actionnaires ont voté lors de l'assemblée générale du 18 juillet 2014 l'adoption d'un nouveau plan de BSA réservé au nouvel actionnaire entré au capital à cette occasion, Axel Springer.

Le 15 novembre 2015, le Président a, en vertu des délégations de compétence qui lui avaient été consenties par l'assemblée générale du 8 décembre 2014,

- Emis 116.000 BSPCE au profit de salariés et de dirigeants de la Société.
- Emis 75.539 BSA au profit de certaines personnes.
- Emis 47.855 BSA au profit de la société Axel Springer Digital Ventures GmbH.

Au cours de l'assemblée générale extraordinaire du 25 janvier 2016, les associés ont :

- émis 325.921 bons de souscription d'actions au profit de la BEI (les « BSA-BEI ») ;
- supprimé le droit préférentiel de souscription des associés relativement à l'émission des BSA-BEI ;
- donné délégation de compétence au Président à l'effet d'émettre soixante-deux mille cinq cents (62.500) bons de souscription d'actions (les « BSA-janvier 2016 ») au profit de personnes dénommées ;
- donné délégation de compétence au Président à l'effet de supprimer le droit préférentiel de souscription des associés relativement à l'émission des soixante-deux mille cinq cents (62.500) BSA-janvier 2016 ;
- donné délégation de compétence par l'assemblée générale au Président à l'effet d'émettre cent deux mille deux cents (102.200) bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (les « BSPCE-janvier 2016 ») au profit de personnes dénommées ;
- donné délégation de compétence au Président à l'effet de supprimer le droit préférentiel de souscription des associés relativement à l'émission des cent deux mille deux cents (102.200) BSPCE-janvier 2016 ;
- donné délégation de compétence au Président à l'effet d'émettre quarante et un mille cent soixante-quinze (41.175) bons de souscription d'actions au profit de la société AXEL SPRINGER DIGITAL VENTURES GmbH (les « BSA-JANVIER 2016-AS ») ;
- donné délégation de compétence au Président à l'effet de supprimer le droit préférentiel de souscription des associés relativement à l'émission des quarante et un mille cent soixante-quinze (41.175) BSA-JANVIER 2016-AS au profit de la société AXEL SPRINGER DIGITAL VENTURES GmbH ;
- donné délégation de compétence au Président à l'effet de prolonger pour une durée de trois ans, jusqu'au 3 juin 2019, le délai d'exercice des cent mille (100.000) bons de souscriptions d'actions à 30 € (les « BSA février 2013-400.000-30 ») exerçables sur trois ans, qui ont été émis conformément à la délégation de compétence accordée lors de l'assemblée générale du 31 janvier 2013 au Président, par une décision du 3 juin 2013 ;

Le 1er juin 2016, le Président a, en vertu de la délégation de compétence qui lui avait été consentie par l'assemblée générale extraordinaire du 25 janvier 2016 émis 10 300 BSPCE au profit de Monsieur Remy BOURGANEL, salarié de la Société.

Le 20 juillet 2016, le Président a, en vertu de la délégation de compétence qui lui avait été consentie par l'assemblée générale extraordinaire du 25 janvier 2016 émis 14.000 BSPCE au profit de salariés de la Société.

Le 19 septembre 2016, le Président a, en vertu de la délégation de compétence qui lui avait été consentie par l'assemblée générale extraordinaire du 25 janvier 2016 émis 62.500 BSA au profit de certaines personnes.

Le 19 septembre 2016, le Président a, en vertu de la délégation de compétence qui lui avait été consentie par l'assemblée générale extraordinaire du 25 janvier 2016 émis 21.700 BSA au profit de la société Axel Springer Digital Ventures GmbH.

Le 28 septembre 2016, le Président a, en vertu de la délégation de compétence qui lui avait été consentie par l'assemblée générale extraordinaire du 25 janvier 2016 émis 77.900 BSPCE au profit de salariés de la Société.

Le 8 juin 2017, le Président a, en vertu de la délégation de compétence qui lui avait été consentie aux termes de la 30ème résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2017, émis 7 000 BSA-Janvier 2017.

Au cours de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2017, les associés ont :

- émis 265.653 BSA tranche 2 exerçable entre le mois de novembre 2017 et le mois la fin du mois de janvier 2018 au profit de la Caisse des Dépôts et Consignations,
- émis 401.381 BSA ratchets au profit des personnes ayant participé à l'augmentation de capital sus-mentionnée,
- accordé une délégation de compétence au Président à l'effet d'attribuer des BSA-janvier 2017, des BSPCE-janvier 2017, des AGA-2017 et des options-2017 donnant droit globalement à la souscription d'un nombre maximum de 202.798 actions ordinaires.
- Emis 102.500 BSA-BEI 2 au profit de la Banque Européenne d'Investissement,
- Emis 210.594 BSA relatifs au profit de la Caisse des Dépôts et Consignations,
- Emis 45.168 BSA relatifs au profit d'Axel Springer Digital Ventures GmbH,
- Modifié les termes et conditions des BSA-BEI émis le 25 janvier 2016,

La Caisse des Dépôts et Consignations a exercé, le 20 décembre 2017, les 265 653 BSA Tranche 2 émis lors de l'assemblée générale du 31 janvier 2017. De ce fait, le capital a atteint, ce jour, la somme de 27 714,92 €.

Le 28 août 2018,

- Monsieur Léandri a exercé 40 800 BSPCE-Novembre 2014 émis lors de l'Assemblée Générale du 12 novembre 2015
- Monsieur Léandri a exercé 8 003 BSA-Février 2013 émis lors de l'Assemblée Générale du 31 janvier 2013
- Monsieur Léandri a exercé 8 374 BSA-Février 2013 émis lors de l'Assemblée Générale du 31 janvier 2013.

De ce fait, le capital a atteint, ce jour, la somme de 28 286,69€.

Le 12 septembre 2018,

- Monsieur Massière a exercé 3 000 BSPCE-Novembre 2014 émis lors de l'Assemblée Générale du 8 décembre 2014.
- Monsieur Massière a exercé 4 000 BSPCE-Janvier 2016 émis lors de l'Assemblée Générale du 8 décembre 2014.

De ce fait, le capital a atteint, ce jour, la somme de 28 356,69€

Obligations Convertibles

Les actionnaires ont voté au cours de l'assemblée générale du 27 septembre 2012 l'autorisation au Président d'émettre un maximum de 150 000 000 d'obligations convertibles d'une valeur de 0,01 €. Au 31 décembre 2012, date limite de souscription à l'emprunt obligataire, 91 200 000 obligations convertibles ont été souscrites. Elles portent un intérêt de 7% annuel et pouvaient être converties en action au 31 janvier 2013. La conversion est de 1 action pour 1 000 obligations convertibles, soit un prix d'émission de 10€ Euros par action, qui se décompose en 0,01 € de capital et 9,99 € de prime d'émission.

L'ensemble des Obligations Convertibles émises en 2012 ont été converties en action le 31 janvier 2013. Le capital a été augmenté de 912 €uros puisque la conversion était de 1 action pour 1000 obligations de 0,01 € et la différence de 12.415,33 € a été portée en prime d'émission.

Plan d'option émis au 31 décembre 2018 et dilution potentielle

Le tableau reprend les plans qui ont encore un impact dilutif au 31 décembre 2018.

Plan	BSA janvier 2012	BSA février 2013 - 400000 (20)	BSA février 2013 - 400000 (30)	BSA février 2013 - 400000 (40)	BSA février 2013 - 400000 (50)
Titres émis	20 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Titres souscrits	20 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Titres exercés	6 573	22 577	8174	0	0
Titres annulés	0	0	0	0	0
Titre en circulation	13 427	77 423	91 826	100 000	100 000
Prix de souscription	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
Prix d'exercice	0,01	20	30	40	50
apport en fonds propres	134 €	1 548 460 €	2 754 780 €	4 000 000 €	5 000 000 €
Dilution potentielle en %	0,48%	2,79%	3,31%	3,61%	3,61%

Plan	BSA June 2014 54590	BSPCE novembre 2014	BSA novembre 2014	BSA novembre 2014 Axel Springer	BSA BEI
Titres émis	54 590	116 000	75 539	47 855	325 921
Titres souscrits	54 590	116 000	75 539	47 855	325 921
Titres exercés	27 525	49 800	12 606	0	0
Titres annulés	0	10 200	2 250	1 032	0
Titre en circulation	27 065	56 000	60 683	46 823	325 921
Prix de souscription	0,01	0,01	0,01	0,01	0
Prix d'exercice	0,92	13,4	13,4	13,4	0,01
apport en fonds propres	24 900 €	750 400 €	813 152 €	627 428 €	3 259 €
Dilution potentielle en %	0,98%	2,02%	2,19%	1,69%	11,76%

Plan	BSA janvier 2016	BSPCE janvier 2016	BSA Janvier 2016 AS	BSA BEI 2	BSA R CDC 0,01
Titres émis	62 500	102 200	41 175	102 500	3 374
Titres souscrits	62 500	102 200	41 175	102 500	3 374
Titres exercés	0	19 300	0	0	0
Titres annulés	0	27950	0	0	0
Titre en circulation	62 500	54 950	41 175	102 500	3 374
Prix de souscription	0,01	0,01	0,01	0	0
Prix d'exercice	13,4	13,4	13,4	0,01	0,01
apport en fonds propres	837 500 €	736 330 €	551 745 €	1 025 €	34 €
Dilution potentielle en %	2,26%	1,98%	1,49%	3,70%	0,12%

Plan	BSA R CDC 0,85	BSA R CDC 13,4	BSA R CDC 20	BSA R CDC 30	BSA R CDC 40
Titres émis	6 801	103 556	21 473	25 130	25 130
Titres souscrits	6 801	103 556	21 473	25 130	25 130
Titres exercés	0	0	0	0	0
Titres annulés	0	0	0	0	0
Titre en circulation	6 801	103 556	21 473	25 130	25 130
Prix de souscription	0	0	0	0	0
Prix d'exercice	0,85	13,4	20	30	40
apport en fonds propres	5 781 €	1 387 650 €	429 460 €	753 900 €	1 005 200 €
Dilution potentielle en %	0,25%	3,74%	0,77%	0,91%	0,91%

Plan	BSA R CDC 50	BSA R AS 0,01	BSA R AS 0,85	BSA R AS 13,4	BSA R AS 20
Titres émis	25 130	724	1 459	22 210	4 605
Titres souscrits	25 130	724	1 459	22 210	4 605
Titres exercés	0	0	0	0	0
Titres annulés	0	0	0	0	0
Titre en circulation	25 130	724	1 459	22 210	4 605
Prix de souscription	0	0	0	0	0
Prix d'exercice	50	0	0,85	13,4	20
apport en fonds propres	1 256 500 €	7 €	1 240 €	297 614 €	92 100 €
Dilution potentielle en %	0,91%	0,03%	0,05%	0,80%	0,17%

Plan	BSA R AS 30	BSA R AS 40	BSA R AS 50	BSA Janvier 2017	Total
Titres émis	5 390	5 390	5 390	52 000	1 656 042
Titres souscrits	5 390	5 390	5 390	52 000	1 656 042
Titres exercés	0	0	0	0	146555
Titres annulés	0	0	0	0	41432
Titre en circulation	5 390	5 390	5 390	52 000	1 468 055
Prix de souscription	0	0	0	0	-
Prix d'exercice	30	40	50	27,95	-
apport en fonds propres	161 700 €	215 600 €	269 500 €	1 453 400 €	24 978 800
Dilution potentielle en %	0,19%	0,19%	0,19%	1,88%	52,97%

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	4 594 737
TOTAL	4 594 737

Répartition par marché géographique	Montant
France	1 096 904
Etranger	3 497 833
TOTAL	4 594 737

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	-15 590 449	
Résultat exceptionnel (et participation)	-158 210	
Résultat comptable	-13 852 956	

Crédit-bail mobilier

	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		2 860 305	
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs		475 534	
- Dotations de l'exercice		500 553	
TOTAL			
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs		470 116	
- Exercice		531 674	
TOTAL			
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus		814 664	
- à plus d'un an et cinq au plus		1 101 230	
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus		24 549	
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice			

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS Provisions règlementées : Ecart de conversion passif Autres :	6 850.36
TOTAL	6 850.36
Allègements de la dette future d'impôts	
ALLEGEMENTS Provisions non déductibles l'année de comptabilisation : Autres :	
TOTAL	
Nature des différences temporaires	
Amortissements réputés différés Déficits reportables Moins-values à long terme	38 459 894

Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	33 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	14 783
TOTAL	47 783

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	81	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	3	
Ouvriers		
TOTAL	84	

SUBVENTIONS ET AVANCES REMBOURSABLES

En 2014, la BPI avait accordé à Qwant un prêt à taux 0 en vue de financer le développement de modules complémentaires du moteur de recherche. Qwant avait successivement perçu 350 000 euros et 100 000 euros en 2014 et 2015. Un premier remboursement de 18 750 euros est intervenu en 2016. Les remboursements vont se poursuivre jusqu'en septembre 2019.

La BPI et la région PACA ont conjointement accordé à Qwant un prêt à taux 0, ou Avance Récupérable, en vue de financer le développement d'un module de mise en avant de l'offre touristique en région PACA. Au 31 décembre 2016, Qwant avait perçu 350 000 euros. Un solde de 150 000 euros a été perçu en 2017. Les deux montants devraient être remboursés de mars 2019 à mars 2022.

La BPI a accordé à Qwant un prêt innovation d'un million d'euros, en vue de financer un projet de lancement industriel et commercial lié à la recherche et aux développements en vue de développer un moteur de recherche nouvelle génération. La somme a été perçue par la société en juillet 2017. Ce prêt devrait être remboursé de décembre 2019 à décembre 2024.

BPI financement a accordé une subvention et une avance remboursable d'un montant de 507357€ chacune en vue de financer la recherche et développement. Un premier montant de 304 414€ a été versé en décembre 2017. Nous avons considéré la moitié comme de l'avance remboursable et l'autre moitié comme un produit sur 2017. un reliquat sera versé à l'achèvement du projet. Le montant de 507357 devrait être remboursé 60 mois après la date de l'achèvement soit en 2025.

La COFACE a accordé un contrat d'assurance pour la prospection à l'exportation. En fonction des résultats obtenus, tout ou partie des sommes perçues pourrait être *in fine* remboursés. Les 39 000 euros perçus en juillet 2016 ont été remboursés pour 20 063.71€ en octobre 2017. La différence (18 936.29€) est considérée comme définitivement acquise et a été constatée en produit en 2017.

Dans le cadre d'un appel à projet à sur la protection des données personnelles numériques, la BPI a accordé le 21 septembre 2016 une subvention pouvant aller jusqu'à 200 475 euros, conditionnée à la remise de livrables. Une avance de 60 142 euros a été versée à la société le 12 octobre 2016.

Dans le cadre d'un second appel à projet à sur la protection des données personnelles numériques, la BPI a accordé en octobre 2016 une subvention pouvant aller jusqu'à 115 927 euros, conditionnée à la remise de livrables. Une avance de 34 778 euros a été versée à la société en décembre 2016.

Dans le cadre d'un appel à projet ALGOMAP, la BPI a accordé en juin 2017 une subvention pouvant aller jusqu'à 176 500 euros, conditionnée à la remise de livrables. Une avance de 123 550 euros a été versée à la société en juin 2017. Le solde a été versé le 7 décembre 2018.

Tableau des filiales et participations

[illegible]

QWANT

Société par actions simplifiée au capital de 33.647,94 euros

Siège Social: 7 rue Spontini - 75116 Paris

532 867 256 RCS Paris

(la « Société »)

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES
ASSOCIES**

DU 8 AVRIL 2020

L'an 2020, le 8 avril à 14 heures,

Les associés de la Société, se sont réunis en assemblée générale ordinaire par télé/vidéoconférence sur convocation du président de la Société (le « **Président** ») effectuée conformément aux statuts de la Société (les « **Statuts** »).

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque associé présent en entrant en séance, tant en son nom propre qu'en qualité de mandataire, et par les membres du bureau. Les pouvoirs des associés représentés ont été annexés à la feuille de présence.

Les associés suivants sont présents ou représentés par le biais d'une conférence téléphonique :

- Caisse des Dépôts et Consignations
- Jean-Manuel Rozan
- Quartz Investissements
- Quartz Participations,
- Eric Leandri,
- Leandri Mining Corporation,
- Angels 1,
- Angels 2
- Victor 47
- Victor 48

- HN 6 Active
- Charlie Pujo
- Daniel Dugeny,
- `Thomas Massière,
- Romain Glize Holding,
- Jean-Baptiste Piacentino,
- Stanislas Assier de Pompignan,
- Alberto Chalon,
- Vittorio Chalon

L'assemblée générale est présidée par Monsieur Jean-Claude GHINOZZI, en sa qualité de Président.

Le Président indique :

- que le capital de la société est de trente-trois mille six cent quarante-sept euros et quatre-vingt-quatorze centimes (33.647,94 €) réparti en trois millions trois cent soixante-quatre mille sept cent quatre-vingt-quatorze (3.364.794) actions d'un centime d'euro (0,01 €) de valeur nominale chacune, dont :
- un million trois cent soixante-neuf mille quatre-vingt-seize (1.369.096) actions ordinaires AO1, deux cent soixante-deux mille trois cent quatorze (262.314) actions de préférence A1 et quatre cent quarante-huit mille cent quatre-vingt-quinze (448 195) actions de préférence B1, soit au total deux millions cent six mille six cent quinze (2.106.615) actions à vote simple ;

Et

- six cent quinze mille sept cent quatre (615.704) actions AO2, cent vingt-sept cinq cent soixante-seize (127.576) actions A2, deux cent dix-huit mille huit cent trente-neuf (218 839) actions B2, et trois cent vingt-trois mille soixante-dix (323 070) actions C soit au total un million deux cent quatre-vingt-cinq mille cent quatre-vingt-neuf (1.285.189) actions à votre double,
- que la feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés présents ou représentés par le biais de la conférence téléphonique possèdent 3.315.682 actions et 4.601.242 droits de vote,
- Qu'en conséquence les associés présents et représentés représentant 98,54 % du capital et 98,95 % des droits de vote de la Société, l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le commissaire aux comptes de la Société, la société Ernst & Young Audit, représentée par Monsieur Franck Sebag, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- les avis de convocation, à savoir les copies des convocations adressées à tous les associés et au commissaire aux comptes ;
- la feuille de présence à l'assemblée, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- les Statuts actuels ;
- le rapport du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- le rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées ;
- la liasse fiscale et ses annexes ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée générale.

Le Président déclare que l'assemblée générale a été convoquée conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires applicables et que les documents et renseignements prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires applicables ont été adressés aux associés et au commissaire aux comptes ou tenus à leur disposition au siège social de la Société dans les délais fixés par lesdites dispositions.

Le Président rappelle à l'assemblée générale qu'elle est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- lecture du rapport complémentaire du Président décrivant les conditions définitives de l'émission de 53.364 bons de souscription d'actions de la Société (les « BSA BEI 4») avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de personnes dénommées conformément à la délégation de compétence qu'il a reçue lors de l'assemblée générale du 27 février 2020 ;
- lecture du rapport général du commissaire aux comptes, sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- approbation des charges non déductibles,
- affectation du résultat,
- lecture du rapport spécial établi par le Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce,
- approbation des conventions régies par l'article L 227-10 du Code de Commerce,
- quitus au président,
- affectation de la prime d'émission au poste « report à nouveau »,
- pouvoirs ;
- questions diverses

Puis le Président fait un rapport sur la situation de la Société.

La discussion générale est ouverte. Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises au vote :

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2018

L'assemblée générale des associés après avoir entendu la lecture du rapport du Président et du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution est mise aux voix :

Total des votes pour : 4.602.242 Total des votes contre : 0 Total des abstentions : 0

Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION : APPROBATION DES CHARGES NON DEDUCTIBLES

L'assemblée générale des associés approuve le montant des dépenses et charges non déductibles encourues.

Cette résolution est mise aux voix :

Total des votes pour : 4.602.242 Total des votes contre : 0 Total des abstentions : 0

Cette résolution est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de -13 852 856 euros (moins treize millions huit cent cinquante-deux mille huit cent cinquante-six euros) au poste « report à nouveau ».

Cette résolution est mise aux voix :

Total des votes pour : 4.602.242 Total des votes contre : 0 Total des abstentions : 0

Cette résolution est adoptée.

QUATRIEME RESOLUTION : APPROBATION DES CONVENTIONS REGIES L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

L'assemblée générale des associés après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce, approuve les conventions qui lui sont présentées.

Cette résolution est mise aux voix :

Total des votes pour : 4.602.242 Total des votes contre : 0 Total des abstentions : 0

Cette résolution est adoptée.

CINQUIEME RESOLUTION : QUITUS AU PRESIDENT

L'assemblée générale donne quitus au Président au titre de sa gestion arrêtée au 31 décembre 2018.

Cette résolution est mise aux voix :

Total des votes pour : 4.602.242 Total des votes contre : 0 Total des abstentions : 0

Cette résolution est adoptée.

SIXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DE LA PRIME D'EMISSION AU POSTE REPORT A NOUVEAU

L'assemblée générale décide d'affecter la prime d'émission, qui s'élève au 31 décembre 2018 à 27 144 191 € au poste « report à nouveau ».

Cette résolution est mise aux voix :

Total des votes pour : 4.602.242 Total des votes contre : 0 Total des abstentions : 0

Cette résolution est adoptée.

SEPTIEME RESOLUTION : POUVOIRS

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer toutes formalités légales et mettre en œuvre les décisions visées aux résolutions qui précèdent.

Cette résolution est mise aux voix :

Total des votes pour : 4.602.242 Total des votes contre : 0 Total des abstentions : 0

Cette résolution est adoptée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 15 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un associé.



Le Président

